DÉPOT LÉGAL Loire-Inf. 142

43e Année — 1929 — N° 13 Siège social 2, RUE SCRIBE, NANTES Samedi 30 Mars 1929

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015

ECHOS

LA VIe FOIRE-EXPOSITION D'ANJOU (ancienne Foire du Sacre), fondée en 1647, se tiendra à Angers du 29 mai au 9 juin. Cette Foire remporte chaque année un gros succès.

⁂

LES PLANTEURS DE BETTERAVES A SUCRE, groupés en Confédération, se sont réunis le 21 mars, à Paris. Ils réclament la réduction des droits de consommation sur le sucre, la modification du régime douanier et une protection efficace de leur culture intensive, base des hauts rendements en blé et en viande dans les régions du Nord.

⁂

CONTROLE LAITIER : Des cours de contrôle laitier auront lieu le 8 avril, au Laboratoire de l'Institut National Agronomique, à Paris, pour les jeunes gens. Ces cours, d'une durée de dix jours, seront suivis d'application pratique à la ferme de Gournay-sur-Marne (S.-et-O.).

⁂

LA FIEVRE ONDULANTE, après avoir envahi le Midi de la France, sévit dans une vingtaine de départements. Plus de 10.000 cas ont été observés. Cette maladie attaque les chèvres, brebis, chiens bergers, quelquefois les vaches et les porcs. Elle peut se communiquer à l'homme. C'est la maladie des mains sales.

⁂

LES MAUVAISES HERBES se reproduisent en quantité innombrable. C'est ainsi que dans du blé un pied de coquelicot en reproduit 50.000, de matricaire 45.000, de chardon 10.000, de ravenelle 6.000, etc. N'hésitons pas à les détruire.

⁂

LE PLUS VIEIL ARBRE DU MONDE se trouverait dans l'Etat de Bahia. Cet arbre, qui a un tronc de 50 mètres de diamètre, aurait de 5 à 6.000 ans.

⁂

L'ARBRE AUX ŒUFS : Il existe déjà l'arbre à pains. Il paraît qu'au Guatémala il existe des arbres qui produisent des œufs de poules au bout de leurs branches. Ces œufs, de la grosseur d'un marron, peuvent se faire cuire.

⁂

LES VENTES D'EAUX-DE-VIE sont exemptes de l'impôt sur le chiffre d'affaires si elles sont faites par un négociant en gros qui acquitte une taxe spéciale. Les détaillants sont soumis à l'impôt d'après la catégorie de leur établissement.

⁂

EN ROUMANIE, par suite de la sécheresse, la dernière récolte de maïs est en diminution de 22 % sur celle de l'année dernière.

⁂

DANS L'INDE, la surface emblavée en blé est d'environ 12 millions d'hectares. Le rendement moyen est de huit quintaux. On espère, par des irrigations et drainages, doubler le rendement et exporter une grande quantité de blés blancs... d'ici une vingtaine d'années.

LA FRANCE EN DEUIL

— Ce que le Maréchal Foch a fait, mon enfant ?

...Sans lui, aujourd'hui nous serions peut-être Allemands.

Le Concours Général Agricole de Paris

Le Concours général agricole s'est tenu du mercredi 20 au dimanche 24 mars inclus, au Parc des Expositions, Porte de Versailles.

Chaque année, cette manifestation attire un grand nombre d'exposants et une foule de visiteurs, accourus de tous les coins de la France. Ce dernier Concours a été remarquable par la qualité et la beauté des produits exposés et notre région Ouest — admirablement représentée — a remporté de légitimes succès.

En entrant, de grandes pancartes indiquaient les différents pavillons:

« Bovins, porcins, gras et reproducteurs. Concours laitier. »

« Ovins, gras et reproducteurs. Chiens de bergers. »

« Produits agricoles. Engrais. Vins et alcools. Produits coloniaux. »

Dans l'enceinte du premier pavillon, le plus vaste, celui des bovins,

se trouvaient classées par sections les différentes races : *Normande, flamande, hollandaise, bleue du Nord, tachetée de l'Est, montbéliarde, abondance, salers, ferrandaise, brune des Alpes, tarentaise, parthenaise, aubrac, bordelaise, bretonnes pie-noire et froment, jersiaise, charollaise, limousine, durham, maine-anjou, armoricaine, garonnaise, quercy, gasconne noire, race de Lourdes et des Pyrénées, du Mézenc et race vosgienne.*

Pour plusieurs races (normande, Maine-Anjou, Nivernaise, etc...), seuls les animaux inscrits au Herd-Book pouvaient concourir. Les sujets normands étaient les plus nombreux.

Parmi les lauréats, relevons dans les NORMANDS : les noms de *M. Joseph Aveline*, à Rémalard (Orne), qui a obtenu de très nombreuses récompenses ; de *M. Fouace*, à la Penelle (Manche), prix de championnat des mâles ; de *M. des Courtils*, à Ernemont-la-Villette (Seine-Inférieure), prix de championnat des femelles. Un jeune taureau « Charmant », 1er prix, sans dents de remplacement, a été payé 18.000 fr. D'autres ont été offerts à 25.000 fr., d'autres à 15.000 fr., après le passage du jury.

Dans les MAINE-ANJOU : *M. Dubrail*, à Auvers-le-Hamon (Sarthe), prix de championnat des mâles ; *M. Rezé*, à Auvers-le-Hamon, prix d'ensemble ; *MM. de Rougé* (Maine-et-Loire), *Leroyer, Hivert* et *Mouchet* (Mayenne) ; *Georges Thébault* (Vendée), obtiennent plusieurs récompenses.

Pour la race PARTHENAISE NANTAISE, signalons *M. Métais*, à Lavalière (Deux-Sèvres), prix championnat des mâles et prix d'ensemble ; *MM. Gouzin, Guinard, Richard, Guitton-Massé*, des Deux-Sèvres, obtiennent différents prix.

Parmi les DURHAM *M. Léoncée*, à Saint-Aignan-sur-Roi (Mayenne), prix championnat des mâles ; *M. Foulques de Quatrebarbe*, à Niaffles (Mayenne), remporte le prix d'ensemble et de nombreux prix.

La race CHAROLLAISE n'était représentée que par une trentaine de reproducteurs, mais par contre, dans la catégorie des animaux gras, ses énormes bœufs étaient à l'honneur, toujours en belle condition et faisaient paraître les vaches bretonnes pie-noires dans une section voisine comme des petits jouets d'enfants. L'une d'elle, du reste, présentait la taille d'une chèvre et attirait le regard amusé des visiteurs. Naturellement le prix d'honneur du plus beau bœuf a été décerné à un charollais. Agée de 4 ans, cette bête pèse 1.015 kilos et a été vendue 18.500 fr., par son heureux propriétaire M. Barjot, à Cindré, dans l'Allier.

Le prix d'honneur de bande est revenu à *M. P. Devouge*, à Brasseuse (Oise, pour 4 merveilleux bœufs charollais, qui ont été vendus pour la coquette somme de 50.000 fr.

Regrettons que dans ces concours, quantité de petits éleveurs — et même de grands — plus ou moins éloignés de la capitale et possédant de beaux sujets, hésitent souvent à les présenter, vu les frais élevés de déplacement par chemin de fer et de séjour à Paris ; souvent aussi ils sont l'objet de tracasseries diverses, au sujet du transport des fourrages, pour la nourriture des animaux. Pour pouvoir équilibrer ses frais, il faut qu'un éleveur puisse présenter un certain nombre de sujets et qu'il mette le maximum de chances de son côté, dans le but d'obtenir le plus de récompenses... ce qui n'est pas toujours facile !

Les prix sont-ils suffisants ? Evidemment non, si on considère les frais de voyages et de participation. D'autre part, les éleveurs d'animaux gras voudraient obtenir les mêmes avantages que ceux offerts aux éleveurs de chevaux dans les concours, où les prix sont beaucoup plus élevés. Quoiqu'il en soit, le relèvement des crédits est chose nécessaire, si nous voulons maintenir le nombre des exposants et la bonne réputation du Concours général.

LE CONCOURS LAITIER ET BEURRIER comprenait environ 154 concurrents (contre 180 l'an dernier). Les normandes étaient les plus nombreuses. Sur un grand tableau noir, à l'entrée du pavillon on inscrivait la quantité de litres, des traites du matin, midi et soir. Le lait était ensuite pesé et analysé par un service spécial situé dans le pavillon. A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas encore les résultats de ce concours laitier : les flamandes semblent vouloir prendre la tête et les normandes suivent d'assez près. Les records précédents étaient détenus par la race *Hollandaise*, pour le lait, avec 78 k. 700, et par la *Flamande*, pour le beurre, avec 3 k. 778.

Le fond de ce pavillon était réservé à la SECTION DES PORCINS. Faute de nombre, la qualité y était. Nos *races françaises* (craonnaise, normande, race de Bayeux, limousine), étaient peu nombreuses, comparativement aux *races anglaises* (Yorkshire, Berkshire, Large White et Midle White). Cette vogue des races anglaises vient surtout des demandes des charcutiers qui recherchent plutôt la viande que le lard.

Parmi les lauréats de la RACE CRAONNAISE, relevons les noms de *MM. Launeaultené*, à Ballots (Mayenne) ; *Boisseau*, à Lambrières ; *Le Royer Henri*, à Fougeray, et *Leroyer Jules*, aux Fuix (Mayenne).

Pour la RACE NORMANDE, *M. Geneviève*, à Trouville-les-Bains (Seine-Inférieure), seul exposant, reçoit des prix. Pour la RACE DE BAYEUX, *M. Poulain-Tranquille*, à Sully (Calvados), et *M. Yurandes*, à Saint-Jean de Savigny (Manche), reçoivent des récompenses:

Dans la race anglaise LARGE WHITE, *M. Bertrin*, à Lignau (Gironde, a remporté le prix de championnat des femelles, avec une truie pesant le poids record de 430 k. *M. de Valence*, à Cortambert (Saône-et-Loire), remporte le championnat des mâles, le premier prix de famille, le prix d'ensemble et beaucoup d'autres prix. [illegible] Sarge Witte.

Dans la RACE BERKSHIRE, *M. Donval*, à Saint-Vincent-sur-Graon (Vendée), remporte le prix d'ensemble ; *M. Durupt*, à Sours (Eure-et-Loir), obtient plusieurs prix.

Le PAVILLON DES OVINS comprenait environ 150 reproducteurs, ce qui est relativement peu, toujours à cause du coût énorme des déplacements. (Un éleveur du Cher a payé 1.200 fr. pour le transport de 20 têtes de moutons, sans compter les autres frais inhérents au séjour). Les lots exposés étaient naturellement très beaux : *race mérinos de Rambouillet, du Soissonnais et de la Champagne, race de l'Ile de France et de Grignon (dont l'expansion s'étend sans cesse grâce à l'activité de son syndicat d'élevage), race charmoise-berrichonne, de l'Indre et du Cher ; race poitevine, limousine, lauraguaise ; race boulonnaise et du Cotentin ; race Dishley, Southdown, etc...*

Certaines races secondaires (comme la poitevine) n'étaient pas à leur place, dans un tel concours, au milieu de très beaux sujets sélectionnés.

Pour les MERINOS, *M. Thirdcim Hubert*, à Cherille (Eure-et-Loir), a obtenu le prix d'ensemble et plusieurs autres prix. Pour la race de ILE DE FRANE, *M. Boisseau*, à Lagny-le-Sec (Oise), remporte le championnat de femelles, le prix d'ensemble et nombreuses primes.

Notons qu'un bélier de deux ans, troisième prix, a été vendu 5.000 fr. à un de nos éleveurs.

Dans le pavillon des Ovins, se trouvaient réunis un joli lot de *chiens de Bergers*, des races de Brie et de la Beauce.

Signalons enfin les différents pavillons des PRODUITS DE LAITERIE (beurres et fromages), avec une intéressante propagande cinématographique, sur la fabrication du beurre et une pancarte où était inscrit : « Rien ne remplace le beurre. » Le STAND DES ENGRAIS, admirablement présenté, le stand des MAISONS DE SEMENCES, où s'étalaient les différentes pâtes et graines. Regrettons que de la les lots présentés (betteraves, cartes, etc.), les spécimens n'étaient pas tous très homogènes. Certes gerbes de blé présentaient mie quelques feuilles mangées par la rouille ; ailleurs, on présentait comme variété géante, des pommes de terre de grosseur moyenne, qui normalement auraient dû peser un kilo.

R. FAIVRE.

(Voir la suite en deuxième page)

Un Brin de Causette...

Dame, pour un voyage, c'en est un ! Figurez-vous que depuis longtemps je ruminais d'aller voir le Concours Agricole à Paris. — Oui ma chère... père Jeannot à Paris pour s'instruire ; vous allez rigoler et dire que c'était parce que je voulions faire une petite vadrouille ? Après tout, c'est point défendu de se distraire un brin en travaillant... et puis, on connaît si peu la capitale.

Ah ! j'en ai t'y vu de biaux animaux — au concours — et puis de belles choses et des grands messieurs. Je vous raconterais point tout aujourd'hui, ça remplirait le Bulletin.

J'suis donc débarqué, l'autre soir, à la gare d'Orsay, après avoir bien cassé la croûte dans le train. Pensez donc, sept heures dans un compartiment sans bouger. Heureusement qu'on a la distraction de voir les cultivateurs façonner leurs terres : c'est joli comme tout la culture, quand on regarde les autres travailler et qu'on [illegible] droits.

Arriver le soir dans une grande ville inconnue, ce n'est point commode de s'y retrouver ! Je monte dans une autobus, mais c'était point celui qu'il fallait prendre, pour aller chez ma cousine. Je redescend et pas moyen de traverser la chaussée avec toutes ces autos, qui vous passeraient dessus sans dire pardon. Enfin, je saute dans un tramways en marche — oui, comme un voltigeur, avec ma valise et mon parapluie. A peine sur la plateforme, le contrôleur me demande si j'ai mes tickets ? — Mais non, que je lui fais, puisque je viens de monter. C'est qu'aujourd'hui, faut son carnet de tickets à l'avance et le contrôleur, avec un p'tit moulin à café, pendu à son cou, donne trois tours de manivelle pour les poinçonner. Toujours du progrès, même pour faire des petits trous dans du papier !

Le lendemain matin, Porte de Versailles, au Concours, je me sentais perdu en entrant là dedans. Allais-je commencer ma tournée par les vaches, les cochons, les moutons, les vins ou les produits agricoles ? Tout à coup, j'aperçois une rangée de gardes républicains, qui faisaient la haie devant un pavillon. Ça ne devait point être pour le père Jeannot, ni pour les vaches et les gorettes. Alors ? Alors, c'était pour not' Président, M. Doumergue, qui visitait l'exposition, encadré du Minisse de l'Agriculture (avec un col d'enfant), et un tas de messieurs en « tuyaux de poêle » et d'agents à poigne.

Je me suis offert une petite ballade avec les officiels : C'est qu'on approche point le Président comme ça tous les jours ; il m'a même serré la cuillère, me prenant pour un exposant. Oh ! il a tout regardé et félicité tout le monde avec le sourire ; il a même caressé deux petits porcelets élevés au biberon, qu'on lui présentait.

Je suis sûr que le Minisse, les officiels et les parisiens, en visitant le concours, doivent croire que partout, à la campagne, les animaux sont aussi gras, aussi propres et bouchonnés. Dès qu'ils font une crotte, on leur essuie le derrière avec une serviette et on change la litière !

A propos de crottes, j'ai vu le Président féliciter une maison de semence, qui exposait ses plus beaux échantillons. Parmi les graines de betteraves, il y avait des crottes de rats, presque autant comme de graines ! Mais qu'est-ce que ça f... puisque la caravane passe et complimente et que la foule des profanes ne le voit point.

MAITRE JEANNOT.

Office Agricole Départemental de la Loire-Inférieure

CONCOURS CULTURAUX 1929

L'Office Agricole Départemental décernera en 1929, des prix aux meilleures cultures des cantons de *Nantes, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Blain et Savenay.*

Le concours est ouvert aux propriétaires-exploitants, fermiers et métayers.

Les lauréats des concours culturaux, de primes d'honneur, de prix de spécialités institués par le Ministère de l'Agriculture en 1928, dans le Département de la Loire-Inférieure, ne seront pas admis à concourir.

4.000 francs de prix pourront être attribués aux exploitations de 20 hectares et au-dessus

4.000 francs de prix à celles de moins de 20 hectares.

Le premier prix ne pourra pas dépasser 1.000 francs dans la première catégorie et 500 francs dans la seconde.

Outre les prix réservés à l'ensemble de l'exploitation, il pourra être attribué des prix de Spécialités : culture du blé, sélection du bétail, amélioration des semences, bonne tenue des étables, aménagement des fumiers, matériel perfectionné, création de vignobles et vergers, etc., aux concurrents non classés pour des prix culturaux, mais néanmoins méritants pour des parties importantes de leurs exploitations.

Une Commission de visite des fermes procédera à l'inspection entre le 15 Juin et le 14 Juillet.

N. B. — Les cultivateurs désirant concourir devront en aviser par lettre l'*Office Agricole, 5, rue Fanny-Peccot, à NANTES*, avant le 15 *Mai*, dernier délai.

L'Office leur fera connaître les conditions du concours et leur enverra [illegible] retourné dans la quinzaine.

Vu : Le Préfet, Paul MATHIVET.

Le Président de l'Office Agricole, L. LEFEUVRE.

LA LOI LOUCHEUR

Son application à l'Agriculture

(SUITE)

Comment sera fourni au travailleur agricole, au petit cultivateur, à l'artisan, l'argent complémentaire nécessaire pour lui permettre la construction de sa maison et même des annexes de son habitation (petite grange, écurie, atelier, etc.) ?

C'est une des sociétés dont il est parlé plus haut (société de crédit immobilier ou caisse régionale de crédit agricole mutuel), qui fournira la somme complémentaire nécessaire pour bâtir la maison, à la condition que le travailleur soit agréé par cet organisme, et qu'il ait passé la visite médicale préalable à la signature de l'assurance.

Toutefois, l'article 48 de la loi du 5 décembre 1922 a prévu des dispositions qui permettent d'éviter cette visite médicale, dans des conditions qui y sont précisées ; cette disposition est surtout importante pour les mutilés qui ne pourraient pas passer, dans de bonnes conditions, la visite médicale (1).

A quel taux sera consenti le prêt ? Et dans quelles limites ?

Le taux sera de 2.50 % au maximum. L'emprunteur devra payer, en plus, chaque année, l'amortissement calculé sur la durée du prêt, généralement de 25 années.

Le prix de la maison et du terrain couvert par elle ne peut dépasser pour une maison de deux pièces : 32.750 francs dans la région parisienne et les régions dévastées, 26.200 francs dans le reste de la France. Pour une maison de trois pièces au moins ces chiffres sont portés respectivement à 39.300 et à 32.750. Ils sont encore susceptibles d'augmentation au profit des familles comprenant, au moment de l'entrée en jouissance, six personnes au moins, dont quatre enfants de moins de 16 ans, augmentation qui varie suivant le nombre des personnes et celui des pièces. Ainsi pour une maison de quatre pièces, attribuée à une famille composée de six personnes, comme il vient d'être indiqué, les prix de revient maxima seront de 47.100 fr. et 39.300 fr. environ, suivant la situation de l'immeuble.

Le montant des prêts n'est pas limité au prix de la maison ; il est susceptible d'augmentation lorsqu'à la maison il est annexé à titre de dépendances soit une étable, soit une grange, soit un petit atelier ou tout autre bâtiment de destination analogue. On peut même bloquer, avec le prix maximum prévu pour la maison individuelle et les dépendances, le maximum de 6.000 francs prévu pour l'acquisition du jardin ou du champ.

La loi facilite-t-elle les grosses réparations, l'aménagement ou l'assainissement des locaux existants destinés au logement des ruraux ?

Oui.

Si, au lieu de constructions nouvelles, il s'agit d'aménager, de transformer, de réparer ou d'assainir des locaux existants, en vue de les rendre tout à fait propres à l'habitation, ou s'il s'agit de réparer des annexes de l'habitation définies précédemment, la loi contient des dispositions extrêmement intéressantes.

Jusqu'à présent, le législateur n'avait pas permis aux organismes de crédit immobilier ou de crédit agricole de faire des prêts aux particuliers pour les opérations de cette nature. La loi nouvelle leur ouvre cette faculté réclamée par tout le monde agricole et *elle ne s'applique qu'aux ruraux.*

Les conditions sont les mêmes que pour la construction. Toutefois, la somme affectée à ces réparations ne peut dépasser 25.000 francs. Les subventions sont encore accordées, mais elles sont diminuées dans la proportion existant entre l'importance des réparations et la valeur finale de l'immeuble remis en état

(1) Voici le texte de cet article :

Toutefois, il en sera dispensé, lorsqu'il aura, deux ans au moins avant l'acquisition de la maison, du champ ou du jardin, formé une demande d'assurance et opéré à la caisse nationale un versement égal à 1 p. 100 du capital à garantir, sans que la somme versée puisse être inférieure à 10 francs.

Un excellent Légume à cultiver le « Chou de Bruxelles »

Ce chou, d'origine belge, n'est qu'une sous variété du chou de Milan et, quoique sa structure ne soit pas la même, il appartient à la race des choux pommés à feuilles frisées. Sa tige, très élevée, porte à son sommet une espèce de petite pomme lâche et de peu de valeur ; la plupart du temps on ne la consomme pas. Le véritable produit de ce chou consiste dans les petites pommes dures et frisées qui se développent à l'aisselle des feuilles.

De tous les choux, c'est le plus recherché ; il a une saveur toute particulière et il constitue un excellent légume d'automne et d'hiver.

Cette plante comprend trois variétés : l'une ordinaire très élevée, l'autre naine, et la troisième, la plus cultivée, désignée sous le nom de chou de Bruxelles demi-nain de la Halle. Cette variété est tout particulièrement recommandable. Ses pommes sont extrêmement rapprochées les unes des autres ; elles atteignent la grosseur d'une petite noix et restent longtemps sur la plante sans s'ouvrir.

Le chou de Bruxelles se plaît en terrain plutôt frais et de bonne qualité. Il faut cependant éviter de le placer en terre trop fertile où il ne donnerait que de grandes feuilles et des pommes peu serrées.

L'emploi des engrais minéraux est à conseiller dans les terres pauvres ou dans celles de mauvaise qualité ; toutefois il ne faut pas mettre à la disposition des plantes une trop grande quantité d'engrais azotés.

En terre moyenne ou un peu forte, suffisamment riche en chaux et fumier de l'année précédente, on se trouvera bien de la fumure suivante qui sera enfouie par un léger labour quelques jours avant la plantation :

2 k. 500 à 3 k. de superphosphate, à l'are ;

1 k. 500 de chlorure de potassium, à l'are.

Si la végétation laisse à désirer, on pourra, en outre, répandre en deux fois en couverture, à trois semaines d'intervalle, une quantité totale de un kilo de nitrate de soude à l'are, en faisant suivre chaque fois d'un arrosage, si la chose est possible.

Le chou de Bruxelles croit assez lentement. Il s'écoule en effet sept mois, entre le semis et la récolte des choux de Bruxelles d'automne, et jusqu'à dix mois pour ceux de printemps. Aussi doit-on, si l'on recherche la production à partir de fin octobre, commencer le semis dès le début de mars.

On fait ordinairement deux saisons principales, l'une ayant pour but la récolte d'automne, la seconde devant produire pendant l'hiver et au début du printemps.

Le semis de première saison s'effectue vers la mi-mars, sous un châssis, en terre un peu enrichie de terreau. Dès que les plantes sont levées, on aère pour les habituer à l'air.

Du 20 au 25 avril, on peut commencer à les planter directement en place, en mettant 3 rangs, distants de 40 centimètres dans une planche, et en espaçant les plantes de 50 centimètres environ.

La récolte commencera vers la fin d'octobre. En ce qui concerne les semis de deuxième saison, ils sont effectués vers la fin avril ou aux premiers jours de mai, dans une planche bien exposée un peu terreautée, si l'on sème après cette époque, on n'est plus certain de la formation des pommes.

Dès la mi-juin, on repique en place, aux mêmes intervalles que précédemment, une partie des plants les plus forts. Ceux-ci fourniront des pommes dans le courant de l'hiver.

Dans les premiers jours de juillet, on met en place le reste, de manière à récolter sur la fin de la mauvaise saison et au début du printemps.

Dans le courant de la végétation, les soins d'entretien consistent en sarclages et en binages ; il ne faut pas butter afin d'éviter un trop grand développement.

Beaucoup de jardiniers ont pour habitude d'arracher, au cours de la végétation, une partie des feuilles et prétendent qu'ainsi les petites pommes se forment plus aisément et plus rapidement. Cette pratique est tout à fait en opposition avec les lois de la nature. L'expérience a démontré que les pommes se forment mieux et plus promptement lorsqu'elles sont nourries par les feuilles principales. Du reste, une fois les pommes formées, les feuilles se dessèchent et tombent presque toujours d'elles-mêmes, sans qu'on ait besoin de les détacher.

Il est donc préférable de laisser agir la nature, à moins que les plantes ne soient par trop vigoureuses et que les pommes ne se forment mal. Dans ce cas, il sera peut-être bon d'ôter quelques feuilles, mais seulement le limbe ; le pétiole se dessèchera et tombera quelque temps après.

E. S.

(Défense Agricole et Horticole).

Le Concours Général Agricole DE PARIS

(Suite de notre première page)

Le pavillon voisin abritait les STANDS COLONIAUX d'Algérie, Tunisie, Maroc, Indochine, Afrique occidentale et équatoriale française, avec tous les produits du sol, de ces colonies.

De jolis parterres de fleurs, avaient été disposés, par l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles.

Enfin, voici le STAND DES VINS et EAUX-DE-VIE admirablement organisé et où nous avons pu déguster les meilleurs crus de Bourgogne, de Touraine, d'Alsace, du Bordelais, du Pays Nantais, etc.

Notre région Nantaise a été à l'honneur avec son muscadet et nous relevons avec plaisir les noms des lauréats ci-dessous, à qui nous adressons toutes nos félicitations.

EXPOSITIONS INDIVIDUELLES. 1er *Groupe (Muscadet).* — Diplôme de médaille d'or : M. Ripoche, à la Haye-Fouassière.

Diplôme de médaille d'argent grand module : Mme Delhoumeau, à la Haye-Fouassière ; MM. Héron, à la Haye-Fouassière ; Guérin, à Vallet.

Diplôme de médaille d'argent : MM. Guilbaud, à Nantes, 7, boulevard Saint-Félix ; Guilbaud, à Mouzillon ; Sautejeau, au Pallet.

Diplôme de médaille de bronze : MM. Métaireau et Gaudin, à la Haye-Fouassière ; Guindon, à Saint-Géréon ; Bertrand, aux Cléons, Haute-Goulaine ; Guilbaud, à Vallet.

Diplôme de mention honorable : MM. Guindon, à Vallet ; Bretonnière, Brevet, à la Haye-Fouassière ; Buisset, à la Haye-Fouassière.

2e *Groupe (Malvoisie).* — Diplôme de médaille d'or : MM. Guindon, à Saint-Géréon.

EXPOSITIONS COLLECTIVES. — Diplôme de médaille d'or : Syndicat professionnel des Viticulteurs de la Haye-Fouassière et des communes limitrophes.

Diplôme de médaille d'argent grand module : Union Viticole du canton de Vallet.

***

Voilà ce qu'a été, dans ses grandes lignes, le Concours Général de Paris. Souhaitons-lui pour 1930 un plus grand nombre d'exposants et un succès toujours croissant, digne de notre agriculture nationale.

R. FAIVRE.

Chronique Syndicale

St-Philbert-de-Grand-Lieu

Dimanche 7 avril, à 8 *h.* 3/4, à l'issue de la messe, conférence agricole sur l'emploi rationnel des engrais, par M. Faivre, directeur du Syndicat Central.

Saint-Jean-de-Corcoué Saint-Etienne-de-Corcoué

Dimanche 7 avril, à 11 heures, après la grand'messe, *Salle de l'Ecole libre, à St-Jean-de-Corcoué,* réunion syndicale et conférence sur les Assurances sociales, par M. Faivre, directeur du Syndicat Central.

Tous nos adhérents et tous les cultivateurs de Saint-Jean et de Saint-Etienne-de-Corcoué sont invités.

Sainte-Pazanne

Voici la composition du bureau de notre nouvelle *Section agricole,* créée lors de notre réunion du 24 mars 1929 :

Président : M. Coquenlorgé, à la Coche.

Vice-Président : M. Julien Berthaud.

Assesseurs : MM. Constant Chauvet, J.-M. Thomas (l'Hermanderie), Pierre Guilbaud, Jean-Marie Epévrier, J.-M. Thomas (Sainte-Clotilde), Julien Gouy.

Secrétaire : M. Joseph Ringeard, à Sainte-Pazanne.

Bouaye — Saint-Léger

Dimanche 24 mars, très belle réunion syndicale, salle Saint-Joseph, sous la présidence de *M. Bachelier,* maire de Bouaye et président du Syndicat local. Le trésorier donna lecture des comptes de l'année écoulée, comptes très satisfaisants, à en juger par l'excédent en caisse, et qui furent approuvés à l'unanimité. *M. Faivre* prit ensuite la parole pour exposer la situation de notre agriculture et développa la question des Assurances sociales.

Une *Caisse de Secours mutuels agricole* fut aussitôt constituée. Nous publierons la composition des membres du bureau, prochainement, avec celle d'autres caisses déjà formées dans le département.

Une autre grande réunion et conférence agricole aura lieu ultérieurement à Bouaye. Toutes nos félicitations à cet actif syndicat, à son président et aux membres dévoués du bureau.

Foire Commerciale de Nantes

La troisième Grande Foire Commerciale de l'Ouest à Nantes s'ouvrira le 4 avril prochain

Du Jeudi 4 au Dimanche 7. — Exposition avicole dans l'enceinte même de la Foire. Le vendredi, à 9 heures, vente d'animaux primés.

Samedi 6. — Journée de la Route organisée par la Foire et l'Automobile-Club de l'Ouest, à l'occasion du Salon de l'Auto de l'Ouest. Visite officielle des chefs des grandes marques d'autos exposant et des représentants. A midi ½, banquet (souscription 35 fr.). A 14 h. 30, Salle Colbert : Conférence par M. Georges Durand, secrétaire général de l'A.C.O. sur le problème routier dans la Loire-Inférieure et dans la région.

Du 12 au 14 Avril. — Concours d'animaux reproducteurs de la race bovine. Le 14, à 8 h. 30 : vente d'animaux primés. Le 15, clôture de la Foire.

Tous les soirs, concerts publics gratuits sur le Cours Cambronne.

Un bon conseil aux acheteurs : « Venez de préférence le matin » et aux visiteurs, « choisissez plutôt les jours en semaine que les dimanches pour voir les 5 palais et les stands de matériel agricole. »

RÈGLEMENT DES FACTURES

Malgré nos recommandations, nous constatons que les règlements de factures ne sont pas effectués suffisamment à temps pour alléger notre Trésorerie, qui supporte de ce fait, des intérêts provenant des avances faites pour nos règlements aux fournisseurs.

Nous demandons donc à tous, agents et adhérents, d'apporter plus de bonne volonté et d'exactitude dans les règlements à faire à notre caisse.

REMÈDE contre la Fièvre Aphteuse

Nous lisons dans la « Terre Lorraine » :

Un cultivateur ami de la T. L. nous fait part d'un remède qu'il a employé deux fois, avec succès, contre la fièvre aphteuse, remède qu'il avait noté il y a déjà longtemps dans l' « Agriculteur Lorrain ».

15 grammes d'acide salicylique dans 1 litre et demi d'eau chaude ; la bouche et les pieds de l'animal doivent être lavés trois fois par jour et après chaque ablution, saupoudrer le haut des sabots avec l'acide salicylique en poudre. Mettre 1 gramme d'acide salicylique dans la boisson et faire prendre 3 fois par jour.

Traiter de même les animaux non atteints et désinfecter les écuries.

On prendra un baquet à part pour les malades.

Les caisses régionales de crédit agricole mutuel ou les sociétés de crédit immobilier guideront les intéressés pour les formalités à accomplir de la même façon que pour la construction de maisons nouvelles.

Les ruraux sont-ils certains qu'on réservera, dans les crédits ouverts par le Parlement, des sommes suffisantes pour faire face à leurs demandes ?

Le monde agricole a obtenu une satisfaction plus grande encore que celle qui résulterait d'une simple réponse affirmative à la demande ci-dessus.

Une priorité absolue a été inscrite dans la loi au profit des constructions rurales. Elle porte sur le tiers de tous les crédits ouverts par le Parlement. Il n'y a donc pas à craindre que les besoins des villes ne diminuent la part des communes rurales, un tiers des crédits étant, avant tout, réservé à la création et à l'aménagement du *logement rural.*

Machines Agricoles

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrottoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.

Longueur du rouleau	Diam. 0m50	POIDS MOYEN 0m60	0m70
1m00	230 kg.	250 kg.	» —
1m20	250 —	270 —	» —
1m40	270 —	290 —	365 kg.
1m60	290 —	310 —	390 —
1m80	310 —	330 —	415 —
2m00	375 —	425 —	530 —

Prix au kilo ; 1 fr. 95, franco.
Remise à nos Adhérents.

Râteaux

A dents plates, avec coussinets à rouleaux. Entièrement en acier, munis d'un contrepoids et d'un bouton de pédale d'embrayage très doux. Accrochage et mouvement de décharge automatiques. Se font en type lourd et type léger.

Le premier s'emploie dans les fortes récoltes et terrains difficiles ; ses roues mesurent 1m40 de hauteur.

Le second possède tous les organes du type lourd ; les dents sont d'une section légèrement plus faible et les roues mesurent 1m38.

	Type lourd	Type léger
22 dents, larg. 2m		950 fr.
24 — — 2m10	1.040 »	990 »
26 — — 2m25	1.070 »	1.025 »
28 — — 2m40	1.100 »	1.055 »

Machines livrées franco, avec toutes garanties, et garantie de baisse.
Remise à nos adhérents.

Houes à Bras

POUR CULTURE MARAICHERE ET JARDINS

D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoires, permet le faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarifiage, buttage, etc.).

Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses.

Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Prix avec 2 rasettes..... 80 fr.

Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charrue, 1 soc butteur à ailes et 1 griffe... 150 fr.

Dépt usine - Remise aux adhérents

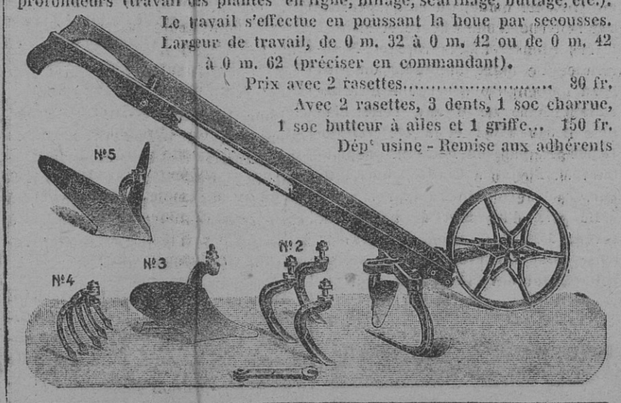

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée. Modèle visible au Syndicat.

10 litres, 130 fr.; 20 litres, 145 fr.; 30 litres, 155 fr. ; 40 litres, 170 fr. ; 50 litres, 190 fr. ; 60 litres, 210 fr. ; 70 litres, 225 fr. ; 80 litres, 245 fr. ; 100 litres, 265 fr.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 320 francs.

Ces prix s'entendent nets, pour marchandises départ usine. Livraison rapide.

Planteuses de Pommes de Terre

A traction, avec brancards ou avant-train. Réglage des verseurs, et butteurs, en hauteur et profondeur, instantanément par leviers.

Distribution par disque rotatif, très régulière.

Appareil ayant fait ses preuves dans nos régions.

Prix..... 1.700 francs.

Remise à nos adhérents. Nous consulter.

Moteurs Japy

Universellement connus et appréciés. Se font en série rapide et série lente.

Le MOTEUR RAPIDE est destiné aux installations mobiles ; il est autonome (système de refroidissement dans le volant). Sa vitesse de régime est de 1.300 tours. Son rendement est élevé et sa consommation d'essence réduite, grâce à la culasse avec soupapes en tête.

Prix du moteur nu :

3 C.V., poids 125 kg.		2.250 fr.
6 C.V., —	160 —	2.750 —
10 C.V., —	280 —	4.840 —

Franco de port et d'emballage. Nous consulter.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommande pour les installations fixes. Sa vitesse de régime de 500 tours en fait un moteur de grande souplesse et pratiquement inusable.

Prix du moteur nu :

1 C.V. poids	100 kg.	1.915 fr.
1 ½ — —	120 —	2.160 —
2 ¼ — —	190 —	2.725 —
3 ¼ — —	260 —	3.300 —
5 — —	370 —	4.000 —
7/8 — —	480 —	4.785 —
9/10 — —	600 —	5.480 —

Franco port et emballage. Nous consulter.

MOTEURS SUR BROUETTE — LOCOMOBILES — MOTO-POMPES — GROUPES ELECTROGENES, etc... Tous renseignements et notices sur demande. Conditions pour nos adhérents.

Machine de Culture "Diamant"

A transformation multiple, pour culture moyenne ; Nous consulter.

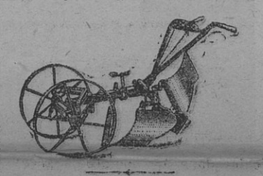

Pelle à Cheval

A bascule, automatique, en acier :

Largeur 0m90, poids 100 kil., 460 fr. départ.

Largeur 1m, poids, 115 kil., 480 fr. départ.

Remise aux adhérents.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

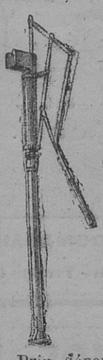

Débit, 12.000 litres environ, puise à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1, 2m60 à 3m60, 250 fr.
N° 2, 3m à 4m50, 285 fr.
N° 3, 4m20 à 5m70, 330 fr.

Support fixe pour ces pompes : 95 fr.

Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc : 500 fr.

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents.

Les Retro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc...) Instruments ayant obtenu de nombreuses récompenses. Indispensables pour petite et grande culture, jardiniers, maraîchers, pépiniéristes et vignerons.

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.

Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture :

1 appareil de traction.....	158 fr.
1 ceinture	16 »
1 série cultivateurs N° 6...	53 »
1 série bineurs à semis...	55 »
	282 fr.

Pour vignerons et pépiniéristes :

1 appareil de traction.....	158 fr.
1 ceinture	16 »
1 série cultivateurs N° 6...	53 »
1 série bineurs ordinaires.	38 »
1 versoir droit ou gauche.	46 »
	311 fr.

Panier pour emballage en plus.

Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils, pour toute culture.

Ficelle-Lieuse

Sisal blanc, 1re qualité. Par balles de 25 kgrs garantis.

Nous consulter.

Les Chemins Ruraux

SERVITUDE

En ce qui concerne la servitude proprement dite, celle-ci existant depuis plus de 30 ans est acquise à votre voisin. La prescription trentenaire fixe définitivement l'assiette du passage. Lorsque le propriétaire d'un terrain enclavé a passé plus de trente ans sur un point déterminé d'un fonds voisin, le propriétaire de ce fonds n'a pas le droit empêcher ce passage ou de demander qu'il soit exercé sur un autre point ou sur un autre fonds.

La servitude ne pourrait être changée que d'un commun accord.

Reste la question d'entretien du passage constitutif la servitude. Il résulte de la loi que le propriétaire du fonds servant n'est pas tenu de l'entretien. Il ne saurait même être obligé d'entretenir le fonds servant dans l'état où il se trouvait au moment où la servitude a été établie. Enfin, si le bénéficiaire de la servitude doit avoir toutes facilités pour l'exercer librement, il ne doit pas cependant outrepasser ses droits. Il est tenu d'entretenir ce passage et en tous cas l'exercice de sa servitude ne doit pas avoir pour résultat le comblement des fossés, par exemple.

SURVEILLANCE

Les chemins ruraux, reconnus ou non, appartiennent en toute propriété aux communes. Par qualité de chemin rural résulte le fait qu'ils sont affectés à l'usage du public destiné notamment à une circulation générale et continue, par exemple, une liaison entre des hameaux, des groupes de maisons et des chaînes.

Les chemins ruraux publics non reconnus sont placés sous la surveillance de la commune, sauf les servitudes d'alignement et d'écoulement des eaux auxquelles sont astreints les riverains.

A noter qu'un chemin rural public même non reconnu appartient en toute propriété à la commune. S'il devient impraticable, les dommages-intérêts occasionnés par le passage sur les propriétés voisines sont à la charge de cette commune.

Que les budgets communaux peuvent obtenir des subventions de l'Etat, notamment sous forme de prélèvements sur les revenus du Pari Mutuel.

Pour ce qui est d'un chemin d'exploitation, ce sont les riverains qui sont tenus de son entretien.

Le Développement du Crédit Agricole

Dimanche dernier, dans la matinée, a eu lieu à la mairie de Saint-Julien-de-Vouvantes, une intéressante réunion agricole.

Le directeur de la Caisse Régionale, M. Simon, répondant à l'invitation d'un groupe de cultivateurs, a fait une conférence très suivie, et dont nous relatons ici les grandes lignes pour le profit des agriculteurs des autres régions du département.

***

Le Crédit Agricole est représenté dans le département de la Loire-Inférieure par la Caisse Régionale dont le siège est à Nantes, 1, place de la Monnaie et par des Caisses Locales qui lui sont affiliées.

La Caisse Régionale est la véritable banque des Agriculteurs et de toutes les Sociétés Agricoles, et comme telle prend des fonds en dépôt et consent des prêts. Toutes ces opérations se font par l'intermédiaire des Caisses Locales.

DEPOTS

Les fonds qui sont déposés à la Caisse Régionale produisent des intérêts à 1 % à partir du lendemain du jour où ils sont reçus, et sont remboursables à vue. A tout déposant il est remis gratuitement un livret sur lequel sont inscrites toutes les opérations, versements et remboursements ; les intérêts sont arrêtés au 31 décembre de chaque année et ajoutés aux versements sur les livrets.

PRETS

1° A court terme. — Ils sont accordés pour une durée maximum d'un an, ayant pour but principal de payer les dépenses courantes d'exploitation : salaires des employés, achat d'engrais, de semences, d'animaux pour l'engraissement, etc... Ils permettent aux agriculteurs d'attendre le moment favorable pour vendre leurs récoltes ou leurs animaux.

2° A moyen terme. — Ils sont accordés pour une durée maximum de 10 ans. Ils ont pour but l'aménagement ou la reconstitution d'exploitations rurales, en permettant l'achat de matériel et d'animaux, les réparations et reconstructions des bâtiments. En raison de leur durée plus longue ces prêts sont toujours garantis par une caution ou dépôt de titres ou une hypothèque. Ils sont remboursés par versements annuels.

Les intérêts de ces deux sortes de prêts sont actuellement au taux de 5 %

3° Individuels à long terme. — Ils ont pour objet exclusif l'acquisition de petites propriétés rurales que l'emprunteur s'oblige à exploiter lui-même et exceptionnellement la construction de bâtiments à usage agricole sur la petite propriété qu'il exploite déjà.

Ils ne sont accordés qu'à des agriculteurs ne possédant, y compris l'acquisition à faire, pas plus de 100.000 francs s'ils n'ont pas plus de 2 enfants ;

125.000 francs, s'ils en ont de 3 à 5.

150.000 francs, s'ils en ont 6 ou davantage.

Ils sont de 60.000 francs au maximum et remboursables par amortissements annuels. La durée maximum du prêt est de 25 ans, mais l'âge de l'emprunteur, lors du paiment de la dernière annuité ne doit pas dépasser 65 ans.

Le taux actuel est de 3 % ; il est réduit de 1 % pour tout emprunteur pensionné de guerre et pour les veuves de guerre non remariées ; il peut être abaissé à 2,75 % lorsque le bénéficiaire du prêt est un pupille de la nation et à 2,85 % lorsqu'il est un ancien élève diplômé de certaines écoles d'agriculture de l'Etat.

Une ristourne de 0,50 % est accordée aux pensionnés de guerre pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans vivant, à la date de l'échéance de chaque annuité.

Une réduction d'intérêt calculée sur le capital restant dû peut être accordée par la société prêteuse à raison du nombre d'enfants légitimes vivants et âgés de moins de 16 ans que possède l'emprunteur à long terme, non pensionné de guerre au moment de l'échéance de chaque annuité. Cette réduction est de 0,25 % lorsque le nombre des enfants est de 3 à 4 et de 0,50 % lorsque ce nombre est égal ou supérieur à 5, sans pouvoir en aucun cas ramener le taux de l'intérêt au-dessous de 2,50 %.

Tous les prêts à long terme sont garantis par une hypothèque de premier rang sur tous les immeubles appartenant à l'emprunteur.

4° **Prêts collectifs à long terme.** — Ils sont accordés au taux actuel de 3 % aux sociétés coopératives pour l'achat de matériel ou d'immeubles.

***

Le résultat immédiat de la conférence de M. Simon a été la création d'une Caisse locale pour toutes les communes du canton de Saint-Julien-de-Vouvantes, ce qui porte à 65 le nombre des caisses locales du département. Les agriculteurs qui n'auraient pas pu assister à la causerie et qui désireraient profiter des avantages du Crédit agricole n'ont qu'à se faire inscrire soit chez M. POURIAS, qui a été élu président, soit chez M. Galivel, qui a été désigné comme secrétaire, tous deux habitant le bourg de Saint-Julien-de-Vouvantes, soit encore chez les administrateurs choisis dans toutes les communes du canton.

Vêtements **BELLE JARDINIÈRE** PARIS Vêtements

Seule Succursale dans la Région : **NANTES**, 12, Rue du Calvaire - Téléphone . . . . 142-78 Chèq. post. Nantes : 83-20

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Du lundi 25 Mars

ANIMAUX	Amenés	Invend.	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs	3.526	375	10 »	8 30	6 70	10 80	6 »	4 58	3 35	6 70
Vaches	1.763	340	10 »	8 »	6 30	10 90	6 »	4 41	3 15	6 98
Taureaux ..	430	80	8 20	7 50	6 70	8 80	4 92	4 14	3 35	5 46
Veaux	2.570	41	15 »	12 60	9 50	17 »	9 »	7 19	5 22	10 20
Moutons ..	16.604	560	17 40	13 60	10 80	19 50	8 70	6 29	4 75	9 75
Porcs	3.077	200	12 28	10 86	8 »	12 56	8 60	7 60	5 50	8 80

PHYSIONOMIE DU MARCHE

BŒUFS. — Les bons normands se sont fixés en extras 4.90 à 5.25 ; les bons 4.60 à 5 et les plus communs 4.15 à 4.65.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraîchins ont valu en extra 4.30 à 4.90 ; en bonnes sortes 3.80 à 4.40 et en viande ordinaire 3.50 à 3.90.

Bœufs bretons 4.15 à 4.50 ; ordinaires 3.40 à 4.20.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.80 à 4.30 ; tandis que les animaux plus grossiers valaient 3.10 à 3.90. Bretons extras 4.25 à 4.65.

VEAUX. — Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, Manche, 5.90 à 6.90. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 5.70 à 6.50. Caen, gournayeux 5.50 à 6.40. Vendée, Deux-Sèvres 5.40 à 5.90.

Les bretons ont été traités de 5.40 à 5.90.

Les veaux de sortes extras des meilleurs rayons et d'un poids commode 130 à 170 livres de viande, se sont établis de 7.60 à 8.50 au détail.

MOUTONS. — Vente lente. Les agneaux Sarthe, Mayenne, Vendée 7.40 à 7.90 ; maraîchins, bretons 7.80 à 8.30.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne laine 7.30 à 7.80 ; bretons, maraîchins 7.30 à 7.80.

Brebis tondues Maraîchines 6.40 à 7 ; Sarthe-Mayenne, Vendée 6.70 à 7.15.

PORCS. — La vente a été mauvaise avec perte de 20 à 30 fr. aux 100 k. vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 8.60 à 8.80 le kilo vif ; bons maigres de pays 8 à 8.60 ; cochons épais de l'Ouest et du Cendre 8 à 8.60 ; gros gris et nourrisseurs 8 à 8.50.

COCHES. — Vente mauvaise de 5 à 6.20.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 18 contre 20 il y a huit jours. Vente calme entre 150 et 260 fr. la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DEPARTEMENTS

	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Porcs
Ille-et-Vil...	50	»	10	»	240
Loire-Inf...	50	20	»	60	295
M.-et-Loire.	250	200	50	240	»
Mayenne....	100	50	10	140	40
Vendée.....	170	80	67	»	315

CULTURE DE L'OSIER

(Suite)

M. Leroux nous oriente de la façon suivante dans le choix des variétés :

VARIÉTÉS A CULTIVER DANS :

1° *Terres riches, fertiles, en bon état :* Salix fragilis bouton plat, Salix fragilis Sainte-Reine, Salix viminalis pêcher jaune, Salix triandra grande grisette.

2° *Terres moyennes, plus ou moins argileuses :* Salix vitellina osier jaune, Salix viminalis romarin, Salix viminalis Napoléonis, Salix triandra grisette noire, Salix fragilis bouton aigu.

3° *Terres humides, plus ou moins tourbeuses, marécageuses :* Salix fragilis bouton aigu, Salix viminalis romarin, Salix purpurea hélix.

4° *Terres sablonneuses :* Salix daphnoïdes.

5° *Talus des chemins de fer, bord des rivières :* Salix viminalis romarin, Salix fragilis bouton aigu, Salix caprea, Salix pentandra.

6° *Dunes :* Salix repens argentea.

PLANTATION

La préparation du sol peut se faire par simple labour de défoncement de 35 à 40 centimètres, exécuté en novembre ou décembre, ou même seulement par un bon labour d'automne de 25 à 30 centimètres. Les défoncements très onéreux, pratiqués autrefois à la main, de 50 à 60 centimètres, constituent une dépense reconnue aujourd'hui comme bien inutile.

La terre ainsi retournée est abandonnée à elle-même pendant l'hiver jusqu'au moment de la plantation, qui se fait généralement, suivant les situations, de fin janvier à fin avril. On donne alors au sol un bon hersage croisé et la terre se trouve en état de recevoir les boutures.

La multiplication des osiers peut se faire par graine, par marcottage, par greffage, par bouturage et par plants racinés.

La *multiplication par graines* ne donne aucun résultat pratique, la faculté germinative de la graine devant être de très courte durée.

La *multiplication par marcottage* se fait rarement en osiériculture ; elle ne présente d'intérêt que pour combler les vides qui se produisent dans une plantation en plein rapport.

La *multiplication par greffage*, pratique encore peu courante, peut rendre les plus grands services dans certains cas. Le greffage permet, par exemple, de faire la culture de l'osier dans des terrains trop humides pour cette plante mais où le peuplier vient bien. Il permet également de cultiver l'osier dans des terrains inaccessibles à la charrue et de supprimer les binages et sarclages, les osiers greffés à un mètre du sol étant exploités en têtards.

La *multiplication par bouturage* est de beaucoup le système le plus employé pour la création des oseraies. Dans ce mode de multiplication il y a lieu de réagir contre deux tendances des plus courantes et désastreuses pour la bonne réussite de la plantation.

La première consiste dans ce désir du cultivateur de demander des boutures au propriétaire d'une oseraie quelconque où il a vu de belles pousses d'osier. Neuf fois sur dix, il aura de la sorte plusieurs variétés qui se gêneront et des vides se créeront bientôt à la place des variétés plus délicates qui seront mortes étouffées. Il est de toute nécessité, si l'on veut avoir de bons résultats, *de planter des variétés absolument pures*, soigneusement choisies et adaptées au sol et au climat.

La deuxième erreur que commettent la plupart des planteurs d'osier est de choisir de préférence de grosses boutures, sous prétexte qu'elles contiennent une plus grande réserve d'éléments nutritifs. Or, une grosse bouture, sur une longueur de 20 centimètres, ne compte que trois ou quatre yeux, alors qu'une petite en a de dix à douze, et chacun sait que plus une bouture présente d'yeux bien constitués, plus sa reprise est facile.

Le planteur d'osier devra donc préférer les boutures de grosseur moyenne, dont le diamètre varie entre trois et sept millimètres, suivant les espèces, et mieux vaut choisir des boutures plus petites que trop grosses.

De nombreuses expériences ont montré que la longueur convenable de la bouture est d'environ 20 centimètres ; les meilleurs espacements sont de 80 centimètres entre les lignes et 10 à 15 centimètres sur la ligne.

Le bouturage est très généralement vertical. Le bouturage horizontal mériterait de retenir davantage l'attention des planteurs, car il procure une économie de plants très sensible, près de 50 pour 100.

La multiplication par plants racinés peut être recommandée quand on veut faire une oseraie dans un terrain qu'on n'a pas pu défricher. Dans ce cas on fera l'exploitation des osiers en têtards. Les variétés qui se prêtent le mieux à cette culture sont les Salix viminalis, queue de renard, et le Salix triandra grande grisette.

SOINS D'ENTRETIEN

Il consiste, la première année, en binage et sarclages donnés en nombre suffisant pour maintenir la fraîcheur du sol et empêcher le développement des mauvaise herbes, dont deux sont particulièrement à redouter, le liseron et le chiendent.

Dès la troisième année, un binage effectué en mars-avril et un ou deux sarclages au cours de l'été sont suffisants.

Dans certaines plantations on pratique des labours de chaussement et de déchaussement comme pour la vigne.

FUMURE

Dans son traité de l'osiériculture, M. Leroux écrit :

« Disons de suite qu'après dix années de recherches continues sur l'application des engrais, nous avons cru pouvoir affirmer :

» 1° La dépense en engrais faite dans les oseraies est toujours largement compensée par l'augmentation des récoltes.

» 2° Une fumure rationnelle des oseraies augmente leur longévité et les rend plus rebelles, plus résistantes aux intempéries, aux maladies, aux insectes.

» 3° Non seulement on a intérêt à fumer convenablement les oseraies, mais nous avons toujours profité de l'application de doses plus massives d'engrais en employant évidemment ceux-ci d'après les principes que nous avons cru devoir énoncer dans le rôle de chacun des éléments fertilisants en osiériculture.

» De cela il résulte clairement que nous pouvons, dans de très larges proportions, augmenter les rendements de nos oseraies en leur apportant les fumures convenables. »

Dans certains essais entrepris par M. Leroux, l'emploi d'une fumure complète a presque doublé le rendement.

Pour établir une bonne formule de fumure il faut se rappeler que :

L'azote augmente les rendements, mais qu'employé seul ou en excès il donne de la flexibilité et de résistance.

L'acide phosphorique et la potasse améliorent la qualité de l'osier en augmentant très nettement la flexibilité et la résistance à la torsion des brins qui restent fins, denses et réguliers.

La potasse agit également sur le rendement en poids.

Comme fumure de base il est bon de donner une forte fumure au fumier de ferme complétée, environ un mois avant la plantation, par :

800 à 1.000 kilos de scories et 350 à 400 kilos de chlorure de potassium à l'hectare.

La fumure d'entretien doit être faite tous les deux ans, à partir de la troisième année, et peut être constituée par un apport à la fin de l'hiver de :

600 à 800 kilos de scories de déphosphoration et 300 à 350 kilos de chlorure de potassium à l'hectare.

Tous les ans on donnera, peu avant le départ de la végétation, une fumure azotée de :

150 à 200 kilos de nitrate de soute ou 100 à 150 kilos de sulfate d'ammoniaque à l'hectare.

On pourra même facilement doubler ces doses dans les terrains naturellement pauvres en azote, à condition d'augmenter également la fumure phospho-potassique.

RECOLTE ET RENDEMENT

La récolte d'hiver (novembre à mars) en usage dans notre région de l'Ouest, est préférable à la récolte de printemps (fin mars à mai) qui se fait couramment dans diverses régions du Nord de la France.

On peut et même il vaut mieux commencer à couper les osiers dès la première année, à condition évidemment de prendre certaines précautions pour ne pas les déraciner.

Suivant les sols et les variétés, une oseraie en plein rapport doit donner de 10.000 à 15.000 kilos d'osier brut à l'hectare.

Une plantation dure de 15 à 20 ans. Bien entretenue et bien fumée elle peut durer beaucoup plus longtemps. Dans certaines situations privilégiées (par exemple vallées recevant les eaux des environs) on a vu des oseraies centenaires encore en pleine production mais dont le tronc se cachait tous les ans sous le colmatage bienfaisant.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Magasin de Vente des
COFFRES-FORTS BAUCHE
21, Place de Bretagne

L'Agriculture et les Engrais

Autrefois, pour faire un bon cultivateur, il suffisait d'avoir de bons bras et du cœur au travail. Il y a quelques années encore, il était suffisant d'ajouter à ces deux qualités un peu d'intelligence dans la gestion de ses affaires professionnelles. Quand un agriculteur possédait ces trois qualités, on le supposait capable de réussir ; autrement dit, de faire des affaires.

Actuellement, après une période qui a subi l'heureuse influence de modifications scientifiques, si profondes, dans toutes les branches de l'activité humaine, pour être agriculteur et marcher avec le progrès, il est nécessaire de posséder des connaissances théoriques exactes de la science agronomique.

En dehors des connaissances pratiques, professionnelles, le cultivateur doit être capable de juger de la nature et de la composition de ses terres. Il doit savoir aussi de quoi se nourrissent les plantes qu'il cultive et les animaux qu'il élève. Il doit encore, et surtout, savoir employer avec méthode tous les éléments qui sont susceptibles d'augmenter la fertilité de son sol.

Certains cultivateurs commencent à comprendre qu'il n'est plus possible de cultiver le sol comme le faisaient nos pères ; ils font des efforts pour arriver à modifier l'économie de leur exploitation. Cependant, pour bien réussir dans cette voie, les cultivateurs ne se rendent pas suffisamment compte des immenses services que les engrais chimiques sont appelés à leur rendre. S'il est si souvent obtenus des mécomptes, au lieu du succès espéré, c'est que nous ne sommes pas assez familiarisés avec ces engrais pour en retirer tous les avantages qu'ils sont capables de nous rendre.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans de longues considérations scientifiques, ce n'est pas mon rôle, mais je vais essayer d'exposer quelques principes sur l'utilité des engrais chimiques.

Autrefois régnait, sans distinction, la théorie de l'humus, et les agronomes regardaient la matière noire comme l'aliment fondamental de la plante. On ignorait que les principes fertilisants du fumier étaient contenus dans les matières minérales (azote, acide phosphorique, potasse, etc) qu'il renferme. On envisageait alors le fumier uniquement au point de vue de l'humus qu'il fournissait.

A ce sujet, je me souviens avoir entendu parler, à un de mes vieux amis, d'une histoire d'un marchand d'engrais de notre région, au temps où le guano et le fumier étaient les seuls engrais connus. Ce brave commerçant possédait quelques notions scientifiques et savait par quelles combinaisons chimiques son produit était constitué. Il voulut faire part de sa science à ses clients (pour donner plus de valeur à sa marchandise sans doute), mais il n'en fut pas mieux récompensé, on le ridiculisa et on le surnomma le père « L'azote ». Ceci prouve à quel degré d'ignorance on était encore dans la seconde moitié du XIXe siècle, quand fut mise en application, par quelques agronomes, la doctrine de Liebig sur la nutrition des plantes par les éléments minéraux contenus dans le sol ou apportés par les engrais.

Ce savant a démontré l'influence prépondérante des éléments minéraux dans la nutrition des végétaux. Le premier, il a prouvé que le fumier, les excréments de l'homme et des animaux n'influent pas sur la plante par leurs éléments organiques, mais indirectement, par le produit de leur putréfaction de leur décomposition, c'est-à-dire après la transformation de leur azote en acide carbonique, de leur azote en ammoniaque et en acide nitrique, etc. Donc, on peut suppléer avantageusement au fumier de ferme en y ajoutant des combinaisons minérales, semblables à celles auxquelles il donne naissance en se transformant dans le sol.

Un agriculteur doit pas ignorer non plus que les marchandises qu'il vend ou qu'il consomme, ainsi que les animaux qu'il a en voie de croissance, sont autant de kilogrammes d'azote, de potasse, etc., d'enlevés à ses terres et qu'il est obligé de leur restituer sous une forme quelconque. Cette considération scientifique ajoutée à celles de Liebig fit naître l'industrie des engrais chimiques ; elle devait transformer rieusement les conditions culturales et l'exploitation du sol.

En considérant la composition des éléments inutiles ceux que l'on rencontre en quantité suffisante dans tous les terrains, reste en présence de quatre substances indispensables à la fertilisation de tous les sols : l'azote, la potasse, l'acide phosphorique et la chaux. Le principe de l'industrie des engrais est de les prendre où la nature les fournit et de les offrir à l'agriculture sous une forme assez assimilable, comme complément du fumier, afin de compenser les pertes, en matières fertilisantes, que nous faisons subir au sol.

Francis BESNARD,
Cultivateur.

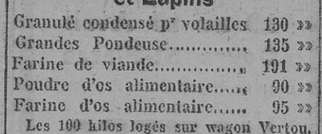

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES

Riz Saïgon Importation N° 1.	174 »
Riz Saïgon Importation N° 2.	168 »
Issues de riz.....	112 »
Remoulages de fèves.....	manq.

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

« LE TITAN ».....	152 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :	
par 500 k. minimum.....	145 »
par 100 k.....	155 »
Coprah en farine.....	167 »
Arachides rufisque :	
en farine, blancs.....	173 »
Farine de maïs.....	148 »
Maïs pour volailles.....	140 »
Orge du Maroc.....	125 »
Sorgho blanc du Maroc.....	136 »

Les100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé pr volailles	130 »
Grandes Pondeuse.....	135 »
Farine de viande.....	191 »
Poudre d'os alimentaire.....	90 »
Farine d'os alimentaire.....	95 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provende bret. pr volailles.	135 »
— nantaise pr lapins.	135 »

Les100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse...	96 »
Son mélassé Say, 50 %.....	113 »
Paille mélassée Say, 50 %...	82 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse.....	118 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux)	125 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » :	
pour vaches laitières.....	134 »
pr engraissement d. bœufs	138 »
pr veaux (le sac de 5 k.).	14 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1...	86 »
— « Sucraff » N° 2...	82 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » :	
pr engraissement des porcs	139 »
pour porcelets et truies...	206 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches.....	90 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendements	115 »
Fleur de chaux blutée pour vigne	125 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

SACS A GRAINS, HUILES ET GRAISSES, voir nos derniers Bulletins.

NOS MERCURIALES

Nantes, le 29 mars 1929.

Grains et Farines

	TENDANCE	PRIX DES 100 KILOS
Blé	ferme	158
Avoine grise et noire	ferme	135
Avoine bigarrée..	soutenue	130
Sarrasin	ferme	164 à 165
Orge du Maroc...		110
Orge du pays...		125
Seigle	calme	120
Son	ferme	109
Farine fleur.....	calme	204

Maïs Indo-Chine, 132 ; du Maroc, 132 ; Plata, 136.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée.....	440 à 445
Paille de blé pressée.....	420 à 425
Paille d'avoine pressée...	420 à 425
Paille d'orge pressée.....	405 à 415

Foin de pré, 400 à 405 fr. les 500 kilos, suivant qualité.

Cours des Vins

MUSCADET 1928

1er choix.....	1.200 à 1.400
Ordinaire	1.000 à 1.200

GROS-PLANT

1er choix.....	600 à 700
Ordinaire.....	450 à 600

NOAH : 400 à 450

VINS D'ANJOU

Rouges Groslot, 600 fr. ; rouges Gamay, 700 à 800 fr. ; vins blancs ordinaires, 8 à 9°, 65 fr. le degré har. ; 10° et au-dessus, 70 fr. le degré bar. Blanc supérieur, de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de coteaux 1928, 1.500 fr. et plus.

Légumes et Primeurs

Artichauts, la douz...	13 »	à 15 »
Betteraves, les 100 kil.	150 »	
Carottes, les 100 kil.	125 »	130 »
Céleri rave, la botte.	15 »	
Choux pommes, 100 k.	150 »	
Choux-fleurs, pièce...	2 50	à 3 50
Choux Bruxelles, le k.	5 »	à 6 »
Cresson, la douz.....	7 »	à 8 »
Chicorées, la douz....	8 »	à 10 »
Endives, le kilo.....	5 50	
Laitues, la douz.....	8 »	à 15 »
Mâche, les 100 kil....	100 »	
Navets, la botte.....	1 50	à 2 »
Oseille, les 100 kil....	350 »	
Oignons, les 100 kil...	250 »	275 »
Pissenlits, le kilo.....	2 »	à 3 »
Poireaux, la b. de 30.	15 »	à 25 »
Radis, la douz.....	8 »	à 11 »
Salsifis, la botte.....	2 »	à 2 50
Scorsonères, la botte.	2 »	à 2 50

Engrais

Nous informons nos adhérents qu'à partir du 1er avril prochain, le prix des scories de déphosphoration sera de 1 fr. 45 l'unité, parité Thionville, soit une augmentation de 0 fr. 05 par unité d'acide phosphorique.

En outre, des ristournes de morte saison sont accordées comme suit :

Livraison Avril	0 12	par unité
— Mai	0 09	—
— Juin	0 07	—
— Juillet	0 05	—

Pour en bénéficier, les commandes devront nous parvenir le 25 de chaque mois afin d'obtenir la ristourne dûe pour le mois suivant, sauf pour avril où les commandes devront nous parvenir le 10 au plus tard.

Les autres engrais sans changement.

Plantora

Engrais complet soluble en petites boites métalliques pour plantes, boutures, fleurs, fraisiers, asperges, primeurs, etc...

10 fr. la boite pour faire 400 litres de solution.

18 fr. pour faire 800 litres.

35 fr. pour faire 1.600 litres.

Produit n'oxydant pas les appareils

Sulfate de cuivre Soufre - Bouillie Sulfostéatite cuprique

Depuis notre dernier bulletin, les cours de ces marchandises ont à nouveau subi une hausse, le sulfate de cuivre, en particulier.

En sulfate anglais, il faut compter 420 à 430 fr.

En français, nous venons de nous assurer une petite quantité que nous pourrons livrer à 370 fr. toutes conditions habituelles.

Soufre sublimé, 145 à 148 fr., en balles de 50 k.

Bouillie azur, 320 fr.

Soufre à l'Hydrate de bioxyde de cuivre, 150 fr.

Nous engageons nos adhérents à nous transmettre leurs commandes sans attendre une nouvelle hausse.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Service gratuit réservé à nos adhérents. Pour couvrir nos frais de correspondance, verser 2 francs en timbres-postes par annonce. Chaque insertion paraît deux fois.

OFFRES

43. — A louer près la route de La Jonnelière : Terres labourables, prés, vignes, contenance totale 9 hectares ½ environ (sans bâtiments).

S'adresser à MM. Joly, experts, rue Jules-Verne, 19, Nantes.

44. — A vendre : 1° 1 jument percheronne, 8 ans, très forte, apte à tous travaux de culture ;

2° 1 cheval, 10 ans, pouvant faire voiture et tous travaux.

45. — A vendre, jument alezane, double ponette, 5 ans, très douce, trotte bien et tire sur charrette.

46. — A vendre 70 kilos graines de luzerne exemptes de cuscute.

47. — A vendre œufs Bresse Noire sélectionnés, ponte d'hiver ; œufs de dindes blanches, très rustiques, allant à l'eau sans se noyer.

48. — A vendre ½ muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

49. — A vendre : 2 barriques muscadet et 5 barriques gros plant, récolte 1928, première qualité.

50. — A vendre, prix intéressants : 2 cuves bois de 100 hectos, 1 foudre de 50 hectos, 1 tireuse à bière, 4 becs, état neuf.

51. — A vendre environ 200 palmiers, hauteur de 0 m. 40 à 0 m. 80. S'adresser à M. Poilane, à Ste-Luce.

DEMANDES

19. — On demande région de Clisson, un ménage, le mari jardinier, la femme occupée à volonté.

21. — Cultivateur jardinier est demandé pour Nantes, marié de préférence. Logement et jardin. Sérieuses références. S'adresser au commandant Ayme, avenue Félix-Lemoine, Nantes.

22. — On demande jeune homme ou jeune fille de 13 à 14 ans pour garder principalement les moutons.

23. — On demande ouvrier agricole de 16 à 18 ans.

24. — On demande, environs de Nantes, un ménage, le mari jardinage, la femme cuisine.

25. — On demande ménage pour jardinage et cuisine, ou bien séparément jardinier et cuisinière.

26. — On demande pour l'Anjou, ménage jardinier, femme basse-cour.

Dans votre intérêt

n'achetez pas de meubles sans visiter

la Fabrique d'Ebénisterie

réputée pour le fini, la solidité et le bon marché de ses meubles

P. GRAINDORGE, 11, Rue Joseph-Cailló

Place Viarme - **NANTES** - Tél. 133-94

Pose et livraison gratuite à domicile, dans un rayon de 80 kilomètres. Facilités de paiement.

Dépôt chez tous les agents de vente du Syndicat des Agriculteurs.

MARCHÉ TALENSAC

BŒUF. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 4 à 10.25 ; 2e catégorie, 1 à 4.25 ; 3e catégorie, 1 à 2.75.

VEAU. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 4.50 à 7 ; 2e catégorie, 4.25 à 6.50 ; 3e catégorie, 2.50 à 4.

MOUTON. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7.50 à 11 ; 2e catégorie, 6 à 10 ; 3e catégorie, 3.50 à 5.50.

PORC. — Le demi-kilo : 6.75 à 8.75.

BEURRE. — Le demi-kilo : 11 à 12.50.

ŒUFS. — La douzaine : 6.50 à 7.

LAPINS. — Le demi-kilo : 6.50.

POULETS. — Le demi-kilo : 9 à 10.

CANDÉ

Froment, 152 à 153 fr. ; seigle, 155 fr. ; orge, 145 fr. ; avoine, 145 fr. ; pommes de terre, 100 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 450 fr. ; foin, 760 à 800 fr. ; beurre, le demi-kilo, 12 fr. ; œufs, la douzaine, 6.25 ; poulets, la paire, 32 à 36 fr. ; lapins domestiques, la pièce, 12 à 18 fr. ; lapins de garenne, la pièce, 6 à 7 fr. ; pigeons, la paire, 8 à 9 fr.

Porcs gras : amenés et vendus 35, le kilo 7 fr. ; porcs maigres : amenés et vendus 140, de 190 à 260 fr. pièce ; porcillons : amenés 350, vendus 330, de 100 à 160 fr. la pièce.

CHATEAUBRIANT

On cote aux 100 kilos : blé, 150 fr.; sarrasin, 150 à 160 fr.; avoine, 140 à 145 fr.; orge, 150 à 160 fr.; son, 118 à 120 fr.; paille, les 500 kilos, 190 à 200 fr. les 500 kilos ; foin, 350 à 375 fr.

Bœufs, 3.50 à 4 fr. le kilo ; vaches, 3.25 à 3.50 ; veaux, 2.60 à 2.80 la livre ; porcs gras, 7.50 le kilo ; porcs maigres, 240 à 350 fr. la pièce ; porcs de lait, 140 à 180 fr. la pièce.

Beurre, en gros 15 fr. le kilo, en détail 20 fr.; œufs, 5 à 6 fr. la douzaine.

Cours soutenus sur les œufs ; baisse sensible sur le beurre.

Peu de volailles, cours fermes, en raison des fêtes de Pâques ; vieilles poules, 30 à 33 fr. la couple ; gros poulets, 35 à 40 fr.; moyens, 28 à 32 fr.; petits, 24 à 28 fr.; lapins domestiques, 14 à 16 fr. la pièce ; petits pour élevage, 4 à 6 fr.

Cidre, 220 à 230 fr. la barrique, droits de circulation en sus. Baisse d'une dizaine de francs par barrique.

Mercredi prochain, 3 avril : marché important.

REDON

Farine, les 100 k., 202 ; blé, 155 ; seigle, 125 ; sarrasin, 150 ; avoine, 132 ; son, 110 ; paille, 40 à 45 ; foin, 65 à 75.

Beurre en détail, le kilo, 18 à 20 ; œufs, la douzaine, 5 à 5.25. Marché bien approvisionné, prix en légère baisse.

Cidre, la barrique, 250.

SAVENAY

Blé, 153 fr. les 100 kilos ; avoine, 140 fr.; sarrasin, 170 fr.; seigle, 130 fr.; son, 110 fr.

Beurre, la livre, 10 à 11 fr.; œufs, la douzaine, 5 à 5.50 ; poulets, la couple, 30 à 60 fr., suivant grosseur. Bœufs gras, 4 à 4.50 le kilo ; vaches, 3.25 à 4 fr.; veaux, 6 à 7 fr.; agneaux, 7.50 à 8 fr.; moutons, 5.50 à 6.50 ; porcs, 6.90 à 7.20.

NOZAY

Blé, 154 à 156 fr. ; avoine, 128-130 ; sarrasin, 155-160 ; seigle, 119-120 ; paille d'orge, 360-370 fr. les 1000 kilos ; paille de froment, 420-440 fr.. foin, 360 à 370 fr. les 500 k.

Bœuf, le kilo sur pied, 3.50 à 4 ; vache, 2.75 à 3.50 ; veau, 5.75 à 6 ; mouton, 5.50 à 6 ; porc gras, 7.15 à 7.25, suivant poids, les plus légers étant payés le moins cher au kilo.

Beurre, le kilo, en gros, 16 à 16.50 ; au détail, 16.50 à 17 ; œufs, la treizaine, 5.50 à 5.60 ; poulets, la couple, petits, 22 à 30 ; gros, 32 à 40 ; à raison d'environ 10 fr. le kilo vivant ; oies grasses, 30 à 35 fr. la pièce ; pigeonneaux, la couple, 6.75 à 7 ; lapins de clapier, 12 à 18 la pièce.

Cidre, la barrique de 220 litres environ, qualité ordinaire, 200 à 210 fr.

NORT-SUR-ERDRE

La foire du premier vendredi d'avril aura lieu comme d'habitude. L'arrêté préfectoral du 18 février 1929 n'a déclaré zone d'interdiction que les herbages du Prato qui sont loin de la ville et de la circulation. Du reste, le seul cas de fièvre aphteuse qui avait motivé l'arrêté a disparu après guérison. Il n'y a donc pas de crainte de contamination.

PAIMBŒUF

On a coté aux 100 kilos : farine, 1re qualité, 201 ; 2e qual, 190 à 200 ; froment, 153 à 155 ; avoine, 126 à 128 ; son, 108 à 110 ; foin, les 500 kilos, 310 à 315 ; paille, 185 à 190.

Bœuf gras, le kilo, 3.40 à 4 ; taureau, 3.40 à 3.70 ; vache, 3.25 à 3.70 ; veau, 5.75 à 6.10 ; mouton, 5.70 à 6.20 ; porc, 6.80 à 7.10.

Poulets, 26 à 37 ; canards, 27 à 31 ; pigeons, 8 à 10.50 ; lapins, la pièce, 8 à 17 ; beurre en gros, le kilo, 18.50 à 19 ; au détail, la livre, 9.50 à 10 ; œufs, la douzaine, 5 ; haricots secs, les 50 kilos, 290 à 305.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, 50 à 55 fr. les gros, 40 à 45 fr. les moyens, 30 à 35 fr. les petits ; canards, la pièce, 18 fr. ; pigeons, la couple, 7 à 8 fr. ; lapins, la pièce, 19 fr. œufs, la douz., 7 à 7.50 ; beurre, le demi-kilo, 11.50.

ARTHON-EN-RETZ

Poulets, la couple : gros 40 fr., moyens 35 fr., petits 30 fr. — Canards, la pièce, 40 fr. — Pigeons, la couple, 10 fr. — Lapins, la pièce, 25 fr. — Œufs, la douzaine, 10 fr. — Beurre, le ½ kil., 11.50.

Bœufs gras, prix du kil. sur pied, 6 fr.; bœufs de travail, la paire, 4.500 à 5.000 fr. ; vaches grasses, le kil., 6 fr. ; taureaux, le kil., 5.50 ; veaux, 5 fr. ; veau de lait, 5 fr. ; génisse, l'unité, 800 à 900 fr. ; porcs, le kil., 7 fr. ; porcs de lait, l'unité, 400 fr.

Bœufs, amenés 30, vendus 20 ; vaches, amenées 80, vendues 72 ; chevaux, amenés 15, vendus 3 ; veaux, amenés et vendus 17 ; moutons, amenés et vendus 12.

Foire assez bonne.

PORNIC

On cote : beurre la livre, 11 à 11.50 ; œufs, la douzaine, 5.50 à 6 ; poulets, la couple, 35 à 40 ; pigeons, 10 à 11 ; canards, 40 à 45.

Beurre et œufs en baisse.

CLISSON

Vaches pleines ou en lait, 67 amenées ; 33 vendues ; première qualité, 2.750 ; deuxième, 2.100 ; troisième, de 1.000 à 1.300 ; bœufs de travail, 48 amenés, 22 vendus, de 4.600 à 7.600 la paire. Vente plus facile et cours maintenus.

RELATION RAPIDE

LE CROISIC - PARIS - QUAI D'ORSAY

le lundi de Pâques 1929

Mise en marche le Lundi de Pâques, 1er avril, du train rapide 116/16, entre Le Croisic, Nantes et Paris.

Le Croisic, dép. 16 h. 07 - La Baule-Escoublac, dép. 16 h. 36 - Nantes, dép. 18 h. 36 - Tours, dép. 21 h. 05 - Saint-Pierre-des-Corps, dép. 21 h. 20 - Paris-Quai d'Orsay, arr. 0 h. 12.

Wagon-restaurant Angers-Saint-Pierre-des-Corps.

Les Châteaux du Blésois et de Touraine

EN AUTOMOBILE

du 1er avril au 20 octobre 1929

Pendant la belle saison, la Compagnie d'Orléans organise des circuits pour la visite rapide et pratique des plus intéressants châteaux de la Loire dont ci-après la nomenclature :

AU DEPART DE BLOIS (3 circuits)

Chambord, Cheverny, Chaumont, Fougères, Le Moulin, Villesavin.

Prix de transport : 20 fr., 30 fr. ou 35 fr.

AU DEPART DE TOURS (7 circuits)

Loches, Chenonceaux, Amboise, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Champigny-sur-Veude, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Montrésor, Valençay, St-Aignan, Montrichard, Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont.

Prix de transport : 25 fr. ; 30 fr. ; 40 fr. ; 42 fr. ; 48 fr. ou 60 fr.

Pour tous renseignements, la location des places (un franc par place) et l'indication des jours de mise en marche, s'adresser : aux gares de Paris-Quai d'Orsay, Blois et Tours ; aux Bureaux Spéciaux du service automobile, 8, boulevard Béranger, Tours ; 2, place Victor-Hugo, Blois ; à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, et au Bureau de renseignements, 126, boulevard Raspail, Paris ; aux principales Agences de Voyages.

4e EXPOSITION D'AVICULTURE

A LA FOIRE DE NANTES

4-7 avril 1929

Le Comité d'organisation de l'exposition est heureux de pouvoir annoncer officiellement une bonne nouvelle aux exposants.

Indépendamment des prix prévus au programme, il sera attribué les prix en espèces suivants :

Prix d'honneur, parquet, races françaises, volailles, 100 fr. ; races étrangères, volailles, 100 fr.; canards, lapins, pintades, dindons, oies, pigeons, 100 fr. par catégorie.

Prix d'honneur unités, races françaises, volailles, 50 fr. ; races étrangères, volailles, 50 fr. ; canards, lapins, pintades, dindons, oies, pigeons 50 fr. par catégories.

Et pour les prix d'ensemble : au 1er, 200 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 100 fr.

Les inscriptions sont closes depuis le 26 mars.

Dès maintenant le succès est assuré et le nombre des animaux inscrits supérieur à l'an dernier.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

Gratis et franco, catalogue complet des

POMMES DE TERRE

DE SEMENCE DE BRETAGNE

les meilleures et les moins chères — les plus saines et les plus productives

G. MAZÉAS

OFFICE BRETON

GUINGAMP (Côtes-du-Nord)

S'ADRESSER AU SYNDICAT CENTRAL

LOCATIONS D'AUTOMOBILES

Excursions - Mariages

AMBULANCES

Mme COBIGO - Nantes, 3, Rue de l'Héronnière — Tél. 141.20

PAX-LABOR

est l'Ecrémeuse de l'avenir. Elle est supérieure à la meilleure des marques étrangères. Elle possède des qualités merveilleuses qui la font préférer à toutes les autres marques.

Société des Écrémeuses Françaises "PAX-LABOR", à Cambrai (Nord)

A VENDRE

COMMUNE DE St-AIGNAN

Petite Propriété à 1 km. 500 gare de Bougueuais et 12 km. de Nantes, comprenant : Maison de 2 pièces, grand jardin de 5400 mq., bien planté d'arbres fruitiers et entouré de murs. Prix à débattre.

S'adresser à Me D'HUITEAU, notaire à Bouaye.

DE GROS BENEFICES AVEC UN BEAU BETAIL

En engraissant rapidement et économiquement votre bétail avec la

FARINE ATÉ

vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc..., une chair blanche, lourde et ferme, et vous supprimerez complètement tous les risques et difficultés de

L'ÉLEVAGE

On demande des dépositaires D. TROCHU, SAINT-BRIEUC

On trouve la Farine ATÉ dans toutes les Succursales des Docks de l'Ouest. Dépôt chez tous les adhérents du Syndicat de l'Epicerie de la Vendée et du Comptoir Commercial de l'Ouest

A VENDRE

courant mois Mars, MAISON au bourg de Crossac, près petite ligne Morbihan, 3 p. r.-de-ch., 2 ch. 1er étag., gren., cave, jardin cont. 7 ares, puits, lavoir, le tout enclos d'un mur touchant pré de 50 ares pouv. se vend. avec mais. S'adr. M. DELAHAYE Joseph, Guémené, en Crossac, Loire-Inf.

Arroseur Automatique FISCO

Breveté S.G.D.G.

A tête fixe démontable, ne s'obstruant pas

Diamètre arrosé : 11 mètres et 13 m. 50

Vendu avec support. Modèle 25 °/° : 80 fr. — 55 °/° : 125 fr. tuyau caoutchouc sur commande. Fournisseur de la Ville de Nantes

D. GAUVRY

NANTES

R. C. 15.349 — Chèques postaux 419.68

Foire de Nantes, M. ETIENNE, Carré S.

Le Printemps est la saison toujours désirée parce qu'il revêt la nature de sa riche parure de verdure et de fleurs, mais hélas, il est aussi la saison redoutée des arthritiques qui voient s'intensifier les manifestations dues aux impuretés de leur sang. La peau se couvre de rougeurs, de boutons, de dartres ; les eczémas sont plus virulents ; la goutte, les rhumatismes les tenaillent sans merci, c'est le moment d'avoir recours au

Dépuratif TELL

dont un simple essai convaincra mieux que toute parole de sa rapide et certaine efficacité dans tous ces cas. Ne pas oublier que le DEPURATIF TELL met les femmes à l'abri des mauvais retours d'âges, précurseurs des fibromes ou tumeurs.

Toutes pharmacies, le flacon 12 fr. plus l'impôt. A défaut : Laboratoire Tell, à Fontenay-le-Comte (Vendée) contre mandat-poste de 13 fr. 80.

Pour vos hangars agricoles employez le

Plaques ondulées inoxydables, imputrescibles, incombustibles

Exposition permanente : R. ROUSSEAU, 17, Quai Moncousu - NANTES

EXIGEZ LE FIBROCIMENT DE PASSY

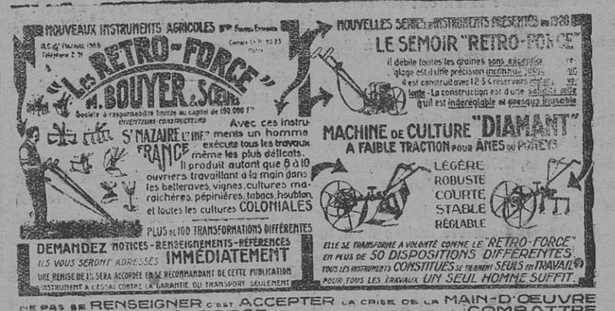

NE PAS SE RENSEIGNER C'EST ACCEPTER LA CRISE DE LA MAIN-D'ŒUVRE L'EMPLOI DES RETRO-FORCE VOUS PERMETTRA DE LA COMBATTRE

LE PLASMOGENE

PRODUIT POUR

ALLAITEMENT des VEAUX et PORCELETS | ENGRAISSEMENT des ANIMAUX

LE PLASMOGENE

BLAIN (Loire-Inférieure)

En Vente chez les GRAINETIERS, EPICIERS, ONGREURS, etc... (éviter les contrefaçons)

MOTOS KERVRAN

Avenue des Roses, NANTES

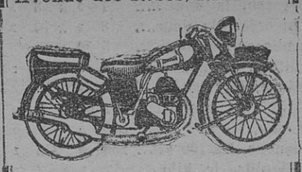

350 cm3 soupapes latérales réservoir de selle ..... 4.580 f.

250 cm3 2 temps; 3 vitesses pneus ballons, freins à tambours ..... 3.280 f.

FOIRE AUX AUTOMOBILES d'OCCASIONS

10 au 15 Avril

Cours St-Pierre

NANTES

Acheter une Auto d'occasion c'est acheter des Kilomètres — bon Marché —

Torp. Commerc. RENAULT 6 CV.
Torp. Commerc. BUCHET 6 CV.
Torp. Commerc. VINOT 10 CV.
Torp. 3 pl. ZEBRE 6 CV.
Torp. 4 pl. PEUGEOT 9 CV.
Cond. intér. PEUGEOT 10 CV.
Cond. intér. DONNET 7 CV.
Cabri. CITROEN 4 pl. type B, 11 9 CV.

R. AUDUSSEAU

1, Chaussée de la Madeleine NANTES — Tél. 142.69

CABINET A. BLOUIN

8, rue de Feltre — NANTES

Téléphone 128.55

(Maison de confiance)

A CEDER A NANTES

Café jeux de boules, pr. gare. Pr. 42.000 fr.

Café sur beau boulevard, 3 salles et log. 3 p., recet. 325 fr. Pr. 70.000.

Café face église, 350 fr. p. j., Gd log. et dépend. Pr. 80.000 fr.

Forge-Charronnage et Carrosserie autos, vieille maison. Beau matériel. Bénéf. intéress. Pr. 80.000 av. 40 cpt.

Salon Coiffure mixte. Pr. 20.000, avec 6.000 cpt.

Huîtres et coquillages ½ gros et détail. Pr. 38.000.

Graineterie, gros et détail. Aff. 2 millions. Prix 150.000.

Café-Restaurant 6 ch. meubl., 400 p. j. Pr. 50.000 (aff. tr. sérieuse).

Tabacs-Café banlieue. Pr. 80.000 fr.

Boucherie quart. commerç., aff. 150.000. Bail 10 ans. Pr. 45.000.

Boucherie quart. tr. popul. Beau chiff. aff. Prix 55.000, avec 30 cpt.

Charcuterie tr. bon quart., 3 porcs par sem. Pr. 70.000.

Pâtisserie sur bon passage. Pr. 40.000 fr.

Epicerie-Mercerie-Vins, 250 fr. p. j., beau log. Pr. 16.000, avec 10.000 cpt.

Alimentation-Vins centre, 300 fr. p. j. Prix 20.000 à déb.

A CEDER DANS LA REGION

Charcuterie sur plage. Pr. 35.000.

Hôtel-Café près gare, plage très fréq., bon rapport. Prix, 55.000 fr.

Peinture-Droguerie, stat. réput. Gros trav. en cours. Pr. 25.000.

Café rég. Pornic, 350 fr. p. j. Pr. 85.000, avec 45.000 comptant.

Café à St-Nazaire tr. b. situé. Pr. 50.000

GRAND CHOIX DE TOUS AUTRES FONDS, TOUS PRIX, NANTES ET REGION

RENSEIGNEMENTS GRATUITS, ECRIRE AU CABINET

Demandez ALMANACH-AGENDA ebra avec prévisions du temps gratis et franco

le brabant double

universala

ne se fausse jamais

car c'est le seul, possédant un age croisillon en acier très dur forgé sans soudure

EBRA 31, Rue de Mûrier, ANGERS

Société à responsabilité limitée au Capital de 6 000 000

AGENTS RÉGIONAUX

CHAMPENOIS & Cie « Fers « PONT-ROUSSEAU (L.-Inf.) et LA ROCHE-SUR-YON

LEBERT & Cie - M.A. — Avenue Carnot, NANTES — PALLARD - Fers - CLISSON (L.-Inf.)

GUEUDET

NANTES - 10, Rue Crébillon - NANTES

SES COMPLETS 79 - 95 - 125 - 175 fr.

Pour Enfants : 59 - 75 - 89 fr.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES, CUIRS, CIRÉS, GABARDINES

TOUT LE VETEMENT, HOMMES, DAMES, ENFANTS

GUEUDET HABILLE BIEN

1ère Communion

AU PETIT PARIS

PLACE ROYALE - NANTES

La plus importante et la plus ancienne Spécialité de la Région

Le plus grand et le plus beau choix de MODÈLES pour garçonnets et fillettes aux prix les plus avantageux !

Exécution Rapide de Toute Commande sur Mesure

Blanchissage et Remise à Neuf de Toilettes et de Voiles de Communiantes

TOUS LES ACCESSOIRES NECESSAIRES A LA COMMUNION !

Cette superbe PRIME est offerte comme souvenir

à tout acheteur d'une toilette ou d'un costume de communion

(Plaquette argentée sur chevalet)

NANTES — Imprimerie DUPAS et Cie, 37, rue Saint-Léon. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.